

10 900 soignants pour une clause de conscience

Convergence Soignants-Soignés a lancé, en mars, un appel aux professionnels de santé pour faire part de ses plus vives inquiétudes sur les dangers contenus dans la proposition de loi sur la fin de vie votée par l'Assemblée nationale en première lecture le 17 mars 2015.

La sédation en phase terminale visant à mettre fin à des douleurs réfractaires constitue un acte médical exceptionnel, mais légitime. Cependant, le « droit à la sédation profonde et continue jusqu'au décès », dans certaines des conditions prévues par ce texte, rend possible une euthanasie qui ne veut pas dire son nom, en liant obligatoirement sédation avec décès, alors que la sédation a pour but de soulager et d'apaiser dans un moment difficile. Par nature, elle est réversible, même si elle est susceptible d'accélérer le décès du patient selon le principe du double effet. Pratiquée à la suite de directives anticipées devenues contraignantes, elle deviendrait dans certains cas une réponse obligée à des demandes de suicide assisté.

L'appel rappelle solennellement qu'il n'est pas dans la mission des professionnels de santé de « provoquer délibérément la mort » (cf. article 38 du Code de déontologie médicale).

L'interdit de tuer doit rester le fondement de la relation entre soignants et soignés, à la base du contrat de confiance qui nous lie aux personnes malades ou en fin de vie, en particulier les plus vulnérables d'entre elles.

Convergence Soignants-Soignés demande en conséquence :

- Que le Sénat améliore le contenu de cette loi, pour lever ses ambiguïtés et réaffirmer le principe d'interdiction de donner intentionnellement la mort ;
- Qu'à défaut, une clause de conscience explicite pour l'ensemble des professionnels de santé soit votée. »

Qui sommes-nous ?

Créée en 2000, Convergence Soignants Soignés est une initiative conjointe de professionnels de la santé et d'autres personnes qui se sentent concernées par la sauvegarde de la confiance entre soignants et soignés. Elle agit pour promouvoir les conditions d'une véritable confiance entre soignants et soignés, et prend des initiatives pour répondre aux questions que posent les évolutions techniques, économiques et éthiques de la médecine et de la biologie.

Depuis sa fondation, l'association a réalisé des Forums éthiques (conférences-débats sur le thème de la fin de vie, du handicap, de la relation entre les patients et ceux qui les soignent) et mis en œuvre des Groupes de parole entre soignants et soignés. Elle a mobilisé ses membres à plusieurs reprises pour la promotion d'une médecine à visage humain. Son appel « Non à l'euthanasie, oui à une médecine à visage humain ! », lancé dès 2008, regroupe 4400 professionnels de la santé.

Les porte-parole :

- **Professeur Olivier Jonquet, Médecin réanimateur**
- **Docteur François Bertin-Hugault, Médecin des hôpitaux en service de neuro-cardio-gériatrie.**
- **Blandine Phelip, Infirmière en soins palliatifs.**